Cinquante cinquième année. - N° 110 A Lundi 7 et mardi 8 juin 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 2110

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

317 959 815 RCS Lyon.
ROMERA.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 96732.00 EUR.
Adresse : 70, Rue Paul et Marc Barbezat, 69150 Décines-Charpieu.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : SFP CONSEILS ASSOCIES SELARL FORESTAS - DUBOIS - PERVERIE 51 route de Royan - 16000 ANGOULEME

———— PROJET DE FUSION Suivant acte SSP en date du 02.06.2021, la société " ROMERA " SAS au capital de 96.732 €, dont le siège social est à DECINES-CHARPIEU 69150, 70 rue Paul et Marc Barbezat, (RCS LYON 317 959 815), ferait apport à la société " ADELYA TEXTILE CARE ", SAS au capital de 345.000 €, dont le siège social est à BEZONS 95870, 10 rue de la Pâture (RCS PONTOISE 811 034 883) à titre de fusion par voie d'absorption, avec effet rétroactif au 01/01/2021 de l'ensemble de ses éléments d'actif évalués à 1.390.052 €, et de passif évalués à 1.132.887 €, soit un apport net de 257.165 €. Il ressort du rapport d'échange que l'apport de la société " ROMERA " sera rémunéré par l'attribution à l'associée de cette dernière de 23.800 actions nouvelles, entièrement libérées à créer par la société " ADELYA TEXTILE CARE " au titre d'augmentation de son capital pour un montant de 238.000 Euros, avec effet rétroactif au 01/01/2021. La prime de fusion s'élevant à la somme de 19.165 €. Le projet de fusion a été établi sous les conditions suspensives d'approbation dudit projet par les assemblées générales extraordinaires de chacune des sociétés. La société " ROMERA " sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion : ¢ a été déposé et enregistré le 03/06/2021 au nom de la société " ROMERA " auprès du Greffe du Tribunal de Lyon. ¢ a été déposé et enregistré le 03/06/2021 au nom de la société "ADELYA TEXTILE CARE " auprès du Greffe du Tribunal de Commerce PONTOISE..